**Médian SO09 A2015**

**3 novembre 2015**

**Question 1**

**ACCIDENT DU TRAVAIL**

La société GIRAUD, qui emploie 300 personnes, est spécialisée dans les travaux de gros œuvre du bâtiment. Elle est occupée depuis début 2015 à d'importants travaux de construction d’une nouvelle clinique de plus de 15 000 m².

C’est M. GEORGES, chef de chantier au sein de la société GIRAUD, qui coordonne les travaux. A ce titre, il est titulaire depuis plus de 10 ans d’une délégation de pouvoir écrite concernant l’hygiène et la sécurité.

Le 30 octobre 2015, alors que le chantier a déjà beaucoup de retard, M. GEORGES s'aperçoit en arrivant le matin sur le chantier que les harnais de sécurité pour le travail en hauteur ont été oubliés au dépôt de l’entreprise situé à plus de 2 heures de route.

Il décide donc d'appeler au téléphone M. GIRAUD Pierre, PDG de la société, pour évoquer avec lui ce problème et avoir son avis sur la conduite à tenir. M. GIRAUD lui indique que c’est à lui de régler cette question et qu’il est d’ailleurs payé pour cela. De plus, M. GIRAUD rappelle à M. GEORGES que les travaux, déjà en retard, doivent être impérativement terminés pour fin décembre 2015 faute de quoi la société aurait à payer d’importantes indemnités de retard, ce qui dans le contexte économique du moment serait une catastrophe pour l’entreprise...

Après hésitations, et du fait du retard déjà important pris les travaux, M. GEORGES décide de faire travailler les ouvriers sans porter les harnais de sécurité antichute, alors qu’il sait parfaitement que travailler sans protection est un délit qui peut être sanctionné par les tribunaux.

N'étant toutefois pas très à l'aise avec cette décision, il réunit les ouvriers pour leur exposer la situation et leur dire de faire *« très attention  de ne pas tomber ».* Un membre du CHSCT (Comité d’Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) présent sur les lieux fait remarquer à M. GEORGES le danger grave qui existe de travailler dans ces conditions, même en *« faisant très attention de ne pas tomber… »*

M. GEORGES maintient toutefois sa décision et demande à un des ouvriers présents, M. GERARD, embauché début 2015 de coordonner les travaux en toiture et de s’assurer qu’aucun ouvrier ne prenne de risques. Il lui confie à cette occasion la responsabilité des travaux en toiture pour la journée en lui faisant signer une délégation d’hygiène et sécurité que M. GERARD accepte de signer.

En fin de matinée, un des ouvriers affecté au chantier, M. ALAIN, perd l’équilibre et tombe d’une hauteur de 5 mètres. Les pompiers dépêchés sur les lieux de l’accident diagnostiquent une grave fracture du bassin et une double fracture ouverte de jambe droite.

Sur la base de ces faits, répondez aux questions suivantes en argumentant vos réponses :

* **Quelles sont les conditions générales de validité d’une délégation de pouvoir en matière d’hygiène et de sécurité ?**
* **A partir de ces conditions de validité, que pensez-vous des délégations reçues par M. GEORGES, le chef de chantier et M. GERARD, l’ouvrier…** *(Justifiez vos réponses)*
* **A qui sera imputé le coût financier de cet accident et comment ?** *(Rappelez les modes de tarification des AT et indiquez celui qui s’applique à la société GIRAUD)*

**Question 2**

**LES RESPONSABILITES**

Sur la base du cas pratique exposé en question 1 répondez à la question suivante

* **Quelles sont les responsabilités en jeu ?** *(Renseignez les tableaux joints en justifiant vos réponses)*

**Question 3**

**LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES**

**Insérez dans votre copie la fiche jointe en y portant vos réponses et éventuellement vos observations**

*Ne pas oublier d’indiquer en haut de cette fiche vos nom et prénom et d’y apposer votre signature*

**Question 4**

**LE STRESS ET LE BURNOUT**

**Insérez dans votre copie la fiche jointe en y portant vos réponses**

*Ne pas oublier d’indiquer en haut de cette fiche vos nom et prénom et d’y apposer votre signature*

**QUELQUES CONSIGNES DE REDACTION**

* **Numérotez vos réponses**
* **Ecrivez une ligne sur deux**
* **Soyez précis en évitant les mots inutiles**
* **Structurez vos réponses**